

L'ASBL Les Ecoles de l'ACIS RECRUTE UN.E COMPTABLE (H/F/X) Pour Le Centre Scolaire Notre-Dame à Cerexhe-Heuseux



L'Association Chrétienne des Institutions Sociales et de Santé – ACIS ASBL – est la 5^e ASBL de Belgique. Elle gère 64 institutions actives dans le secteur médico-social (AVIQ) et de l'enseignement spécialisé. L'ACIS ASBL, ce sont plus de 5500 collaborateurs et 7500 bénéficiaires en Wallonie et à Bruxelles.

Le Centre Scolaire Notre-Dame est une école secondaire mixte spécialisée accueillant des jeunes adolescents de 13 à 21 ans qui présentent certains types d'handicap ou se trouvant en difficultés d'apprentissages scolaires.

Fonction

De manière générale, le profil recherché tient compte des besoins spécifiques liés aux projets éducatif et pédagogique de l'établissement.

Le comptable est le collaborateur immédiat du chef d'établissement dans le domaine de la gestion matérielle et comptable de l'établissement, tel qu'il est défini ci-dessous.

Il exécute cette mission sous l'autorité du chef d'établissement.

Missions

1° Aspects de la gestion matérielle

Le comptable est chargé de la gestion matérielle de l'établissement d'enseignement sous l'autorité du chef d'établissement. Tout en prenant compte des nécessités propres à l'établissement et du budget fixé par le pouvoir organisateur.

- Déclaration et suivi des assurances suite à des sinistres matériels.
- Participation à l'élaboration des dossiers en cours ou à venir sur les projets de construction ou de rénovation.

2° Aspects de la gestion financière

La gestion financière de l'établissement d'enseignement comprend :

- La préparation du budget (ordinaire et extraordinaire) en collaboration avec la direction.
- L'établissement des ordres de paiement des dépenses.
- Le paiement des dépenses et la perception des rentrées.
- La comptabilité.
- L'inventaire du matériel.
- La synthèse des données liées aux frais scolaires et suivi.
- Le suivi des paiements et récupération parents.

2.1. Le budget :

Le comptable est chargé de rassembler la documentation nécessaire à l'élaboration du budget annuel de l'établissement d'enseignement ainsi que des bilans intermédiaires en vue du contrôle budgétaire.

2.2. Le paiement des dépenses et la perception des rentrées :

Cette compétence appartient au comptable dans les limites du mandat qui lui est conféré en la matière par la direction.

2.3. La comptabilité :

Le comptable exerce le contrôle de la comptabilité de toutes les recettes et des dépenses sous la tutelle du département comptabilité du PO ACIS, en ce compris celles relatives aux subventions de fonctionnement et d'équipement, sous l'autorité de la direction. Pour ce faire, il utilise le logiciel « Adfinity ». Cette mission exerce notamment dans les domaines suivants :

- L'inscription journalière des opérations comptables dans le journal et dans les comptes correspondants.
- La tenue des archives comptables.

2.4. L'inventaire du matériel :

En partenariat avec le chef d'atelier, le comptable tient un inventaire permanent de toutes les acquisitions, en plus de celles à charge des subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles conformément aux dispositions légales en matière (Cf : Arrêté Royal du 2 août 1973).

Profil

Titulaire d'un diplôme de bachelier en comptabilité

Notre offre

- Temps plein : 36 heures/semaine : Un mi-temps sera dédié au Centre Scolaire Notre-Dame et l'autre mi-temps au Pôle Territorial Notre-Dame.
- Ce poste de comptable est un emploi temporairement vacant pouvant se prolonger et devenir définitivement vacant
- Entrée en fonction : 9 janvier 2023

Envie de rejoindre notre équipe?

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés au plus tard le 16 décembre 2022

- par recommandé ;
- **et** par envoi électronique avec accusé de réception ;

A l'attention de Madame Bénédicte PATARS, directrice de l'école Centre Scolaire Notre-Dame - 04/377.17.29 - benedicte.patars@acis-group.org

Le dossier de candidature comportera un CV et une lettre de motivation.

Le cas échéant, une copie des attestations de réussite obtenues dans le cadre de la formation spécifique sera jointe au dossier de candidature.